



**Sainte Rose
du Nord**

AVIS PUBLIC

ENVOI DES COMPTES DE TAXES MUNICIPALES 2025

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier.

Au cours des derniers jours, la municipalité a procédé à l'envoi des comptes de taxes 2025 aux citoyens de Sainte-Rose-du-Nord.

La Loi prévoit que le propriétaire d'un immeuble est responsable du paiement des taxes, même s'il n'a pas reçu de compte. Un avis public est publié par le greffier-trésorier annonçant l'envoi des comptes de taxes.

IMPORTANT : Si vous n'avez pas reçu de compte de taxes municipales le 15 février 2025, vous devez communiquer avec le Service de la taxation de la municipalité au : 418-675-2250 poste 2600.

Veillez prendre note que le fait de ne pas recevoir votre compte de taxes municipales ne vous soustrait en aucune façon à l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues par la Municipalité.

La Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord ne se tient aucunement responsable des retards ou omissions dans l'acheminement du courrier peu importe le mode de messagerie utilisé.

Dates d'échéances

Les paiements doivent s'effectuer aux dates suivantes :

Le 1^{er} versement dû le 28 février 2025

Le 2^{ième} versement dû le 14 mai 2025

Le 3^{ième} versement dû le 29 juillet 2025
Le 4^{ième} versement dû le 14 octobre 2025

Modalités de paiement

PAR INTERNET : via les systèmes de paiement électronique internet des institutions financières.

Par la poste : en nous faisant parvenir vos chèques à l'adresse suivante : 126, rue de la Descente-des-Femmes, Sainte-Rose-du-Nord, Québec G0V 1T0

Vous pouvez payer en argent, en chèque ou par paiement direct à l'hôtel de Ville, au comptoir du service de la perception des taxes, sur les heures de bureau.

Prenez note que les cartes de crédit ne sont pas acceptées.

Donné à Sainte-Rose-du-Nord ce 6^{ième} jour de février 2025.



Éric Émond
Directeur général et greffier-trésorier



**Sainte Rose
du Nord**

Certificat de publication

Je soussigné, Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint sur le site Internet de la Municipalité, le jeudi 6 février 2025 et affiché sur le babillard à l'édifice municipal.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Eric Emond